

Mention

## Droit social

Parcours

### *Droit social interne, européen et international*



## Présentation

Le Master 2 Droit social forme des chercheurs et des praticiens du droit capables de réaliser une expertise sur l'ensemble des questions touchant au droit social (droit du travail et protection sociale) interne, européen et international.

L'objectif est de renforcer chez les étudiants leur qualité d'analyse et de synthèse des textes, de la jurisprudence et de la doctrine se rapportant au droit social et aux disciplines juridiques connexes (droit des obligations, droit des affaires, droit de la concurrence, droit de la santé, droit européen, droit international privé, droit pénal).

La formation apporte aux diplômés de la voie professionnelle un ensemble de compétences qui leur permet d'évoluer, au sein du service juridique d'une entreprise, d'une administration, d'un cabinet d'avocat ou d'experts comptables, comme en témoignent les postes occupés par la majorité des anciens diplômés.

La formation apporte aux diplômés de la voie recherche un ensemble de compétences qui leur permet d'entreprendre une thèse en droit social.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de nombreux professionnels (avocats, magistrats, responsables des ressources humaines, cadres d'entreprise, syndicalistes, représentants des organisations patronales, experts-comptables, médecins du travail...).

Les méthodes pédagogiques employées sont variées et principalement interactives : traitement de cas pratiques, jeu de rôle en matière de négociation collective, plaidoiries, projets en équipe, séminaires et témoignages de professionnels, participation à la journée d'actualités de droit social, utilisation de bases de données juridiques et d'outils multimédia...

## Débouchés - Insertion professionnelle

**Les débouchés** concernent plus particulièrement les entreprises de l'industrie, du commerce et des services, les administrations (Inspection du travail, URSSAF, caisses de sécurité sociale...), les cabinets d'avocats, les cabinets d'audit ou d'expertise-comptable, les organisations professionnelles.

**Métiers-cibles** : juriste d'entreprise, avocat en droit social, pôle social dans les cabinets d'expertise comptable, juriste dans une organisation professionnelle, inspecteur du travail, enseignant-chercheur. L'enquête sur les diplômés indique une très bonne insertion professionnelle dans un emploi stable en rapport avec leur secteur disciplinaire et leur qualification sur les métiers ciblés par la formation.

## Atouts de la formation

La formation est proposée en alternance : les étudiants peuvent être recrutés via un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.

La formation débute par une immersion en entreprise. Cette période est suivie d'une période de formation d'un mois à temps plein. Au delà de cette date, la formation se poursuit selon une alternance 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation. Ce rythme doit permettre aux étudiants de s'intégrer pleinement en entreprise et de la choisir dans ou hors des départements 67 et 68.

## Programme : 420 h de formation

### Semestre 3

#### **UE1 Droits sociaux fondamentaux**

Cadre général des droits fondamentaux

Droit de la santé au travail

Temps de travail

#### **UE2 Environnement européen et international**

Droit du travail européen

Droit du travail et mondialisation

Droit des restructurations

#### **UE3 Protection sociale et épargne d'entreprise**

Protection sociale interne

Mobilité et Protection sociale de l'UE

#### **UE 4 Relations collectives**

Droit syndical et Représentation du personnel

Négociation collective

#### **UE5 Relations individuelles de travail**

Ingénierie du contrat

La rémunération

Contentieux

### Semestre 4

#### **UE6 Insertion professionnelle**

Langues

Méthodologie

Entretien d'embauche, Techniques d'expression orale

#### **UE7 Exécution du contrat de travail - Rapport d'apprentissage, mémoire de recherche**

## Renseignements

**Responsable de la formation** : Fabienne Muller - [fabienne.muller@unistra.fr](mailto:fabienne.muller@unistra.fr)

Gestionnaire administrative : Mérédith Gassmann - [mgassmann@unistra.fr](mailto:mgassmann@unistra.fr) -03 68 85 82 69

## Conditions d'admission

### ♦ Voie Professionnelle : En contrat d'apprentissage : [www.cfau.fr](http://www.cfau.fr).

Les étudiants qui sont inscrits en apprentissage doivent être âgés de 16 à 30 ans révolus à la date de démarrage du contrat. Ils doivent être ressortissants de l'Union Européenne ou être titulaires d'une autorisation de travail.

L'étudiant sélectionné doit faire remplir la fiche de pré-inscription disponible sur le site du [CFA Universitaire Alsace](#) par l'entreprise susceptible de l'embaucher en tant qu'apprenti. Il doit faire valider l'admission auprès de l'établissement.

Le contrat d'apprentissage signé par les parties doit être transmis à la chambre consulaire compétente (CCI, CA, CM) avant ou dans un délai de 5 jours ouvrables suivant le début de son exécution. Seuls les candidats présentant une copie de leur contrat d'apprentissage pourront être inscrits en tant qu'apprentis.

Les étudiants apprentis sont dispensés de droits d'inscription.

### ♦ Voie Professionnelle : En Contrat de professionnalisation

Les étudiants peuvent suivre la formation en concluant un contrat de professionnalisation, notamment s'ils ont dépassé la limite d'âge. Ils doivent contacter le Service de Formation continue pour la conclusion et le suivi du contrat de professionnalisation ainsi que toute demande de V.A.P. - [sfc-contact@unistra.fr](mailto:sfc-contact@unistra.fr) - tel 03 68 85 49 20.

### ♦ Voie Recherche : En formation initiale

Les étudiants en voie recherche suivent le même rythme de formation que les étudiants en voie professionnelle.

## Candidatures

Les dossiers de candidatures doivent être déposés **entre le 15 avril et le 12 mai 2018** sur le site internet : <https://ecandidat.unistra.fr/>.

Chaque candidat doit fournir les données précisées sur le site. Les candidats présélectionnés seront convoqués à un test écrit d'une heure en présentiel. Les candidats retenus à l'issue de cette épreuve seront auditionnés le 31 mai 2018. La liste des candidats admis sera publiée début juin.

## Calendrier

- ♦ Du 10 septembre au 22 septembre : en entreprise .
- ♦ Du 24 septembre au 26 octobre, les étudiants sont en séminaire de formation à temps plein.
- ♦ Au-delà de cette date, ils suivent un rythme mensuel de 3 semaines en entreprise / 1 semaine à l'université.